

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **17 mars 2025**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham, salle de conférence de la Fabrique, située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

	Siège No 4	Marie-Pier Therrien
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5	Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6	Alcide Boisvert

Le conseiller Pierre Lavallée est absent.

Tous les membres du conseil ont reçu l'ordre du jour de ladite séance extraordinaire.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2025-03-067

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire du 17 mars 2025

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 P'tit Marché - Construction 4 kiosques, un toit sur la scène et aménagement du site
- 4 P'tit Marché - Autorisation dépenses - Chapiteau Culturel et offre alimentaire
- 5 P'tit Marché - Autorisation signature - Contrats musiciens
- 6 Camp de jour - Autorisation dépenses activités
- 7 Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
- 8 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-068

3. P'TIT MARCHÉ – CONSTRUCTION 4 KIOSQUES, UN TOIT SUR LA SCÈNE ET AMÉNAGEMENT DU SITE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite améliorer le P'tit Marché en ajoutant 4 kiosques ouverts ainsi qu'un toit sur la scène ;

ATTENDU QU'IL est également souhaitable de réaménager le site en déplaçant les kiosques actuellement sur le site tel que le plan d'aménagement présenté par le comité du P'tit Marché ;

ATTENDU QUE suite à des demandes de prix, la soumission de Mécanique Jonathan Léveillé Inc. au montant de 17 984.82 \$ plus taxes est la plus basse soumission reçue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser la construction de 4 kiosques ouverts ainsi qu'un toit sur la scène pour un montant de 17 984.82 \$ plus taxes.

Il est aussi résolu que le montant de la dépense soit affecté au surplus accumulé non affecté.

Il est aussi résolu d'accepter le plan d'aménagement du site en déplaçant les kiosques actuels tel que présenté par le comité du P'tit Marché.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-069

4. P'TIT MARCHÉ – AUTORISATION DÉPENSES – CHAPITEAU CULTUREL ET OFFRE ALIMENTAIRE

ATTENDU la proposition de Chapiteau Culturel et de l'offre alimentaire dans le cadre du P'tit Marché ;

ATTENDU QUE le budget pour le Chapiteau Culturel est d'un montant de 2 800 \$ pour les animations et le matériel ;

ATTENDU QUE le budget pour l'offre alimentaire est d'un montant de 500 \$ pour le remboursement de dégustations offertes par les commerçants et le paiement des foodtrucks s'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de rendre disponible un montant de 500 \$ pour l'offre alimentaire ainsi qu'un montant de 2 800 \$ dans le cadre du Chapiteau Culturel du P'tit Marché.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-070

5. P'TIT MARCHÉ – AUTORISATION SIGNATURE – CONTRATS MUSICIENS

ATTENDU l'offre musicale prévue dans le cadre du P'tit Marché ;

ATTENDU la liste des musiciens présentée par le comité du P'tit Marché pour dix soirées pour un montant total de 5 932.36 \$ plus taxes lorsqu'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser la directrice générale, Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité les

contrats des musiciens dans le cadre du P'tit Marché et ce, pour un montant de 5 932.36 \$ plus taxes lorsqu'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-071

6. CAMP DE JOUR – AUTORISATION DÉPENSES ACTIVITÉS

ATTENDU le montant de 8 000 \$ prévu au budget 2025 pour la tenue du camp de jour ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de rendre le montant disponible pour l'achat de matériel et la réservation d'activités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de rendre disponible le montant de 8 000 \$ pour la tenue du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2025-03-072

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par la conseillère Céline Couture de lever la séance à **19 heures 33 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 7 avril 2025.
